

SÉNIORS

Vous
cherchez un
logement ?



www.sic.nc

📍 SICNouvelleCaledonie



En Nouvelle-Calédonie, un habitant sur sept est âgé de plus de 60 ans. D'ici 2030, cette proportion sera d'un habitant sur cinq.

Dans ce contexte, la SIC a diversifié son offre en développant trois catégories d'établissements non médicalisés destinés aux séniors :

- la résidence avec services appelée **résidence pour personnes âgées autonomes (RPAA)**
- la **résidence sénior**
- le **foyer logement**



Quelle que soit la catégorie, l'objectif est que les personnes logées disposent du confort de leur logement, avec la sécurité, les relations sociales et la proximité des activités en plus

*Source : ISEE

CONDITIONS D'ADMISSION

Ces établissements sont destinés aux personnes valides et autonomes.

Les conditions d'âge diffèrent selon les résidences :

- 60 ans ou plus pour les résidences pour personnes âgées autonomes
- 55 ans ou plus pour les résidences séniors et foyer logement

Les logements sont attribués par une commission sur la base de plusieurs critères : ressources, âge, niveau d'autonomie... Dès disponibilité, la SIC contacte le demandeur pour proposer un logement, compléter le dossier et constituer une demande d'aide au logement (selon critères).



**Les demandes
de logement sont à constituer
auprès de la Direction de l'Emploi
et du Logement (DEL)**

Immeuble Ducos Le Centre
30 route de la baie des Dames
Tél. 20 36 00

**– DEMANDE EN LIGNE –
[www.province-sud.nc/form/
demande-de-logement-
en-location](http://www.province-sud.nc/form/demande-de-logement-en-location)**

Sous réserve de répondre aux conditions de ressources, vous pouvez bénéficier de l'aide au logement.

Plus d'infos www.aideaulogement.nc

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES :

La SIC gère à Nouméa deux résidences pour personnes âgées autonomes « Les Cerisiers bleus » et « Les Orchidées » (cf. descriptif page suivante), qui bénéficient d'un agrément délivré par le Comité d'organisation sanitaire et sociale (COSS) de la Nouvelle-Calédonie.

Gérées en partenariat avec la Croix-Rouge française, elles bénéficient de nombreuses prestations concernant aussi bien la vie sociale (animations, restauration...) que la santé des résidents (prévention de la perte d'autonomie, coordination de soins, dispositif de sécurité...).



LA SIC ASSURE LA GESTION :

- administrative
- locative
- technique

Dans chaque RPAA, elle tient une permanence mensuelle



croix-rouge française

LA CROIX-ROUGE ASSURE :

- l'accueil
- des prestations d'animation de la vie sociale
- un service de restauration
- l'accès à
 - une coordination médico-sociale
 - une offre de prévention de la perte d'autonomie
 - un dispositif de sécurité



croix-rouge française

Dans le cadre de ses missions, la Croix-Rouge

- **valide l'attribution des logements** en coordination avec la SIC par l'appréciation du niveau d'autonomie de la personne
- fait signer aux nouveaux entrants un **contrat de séjour** définissant les objectifs et la nature de la prise en charge ainsi que les conditions de séjour et d'accueil
- met en œuvre un **projet personnel individualisé (PPI)** pour l'accompagnement médico-social des résidents en perte d'autonomie, afin de proposer un accompagnement de qualité respectant les besoins de chacun.



LES ORCHIDÉES

QUELS LOGEMENTS ?

100 logements F1 ou F2 dont 10 adaptés aux personnes à mobilité réduite

F1

1 personne

31 m²

de 62.000^F à 85.000^{F*}

F2

1 à 2 personnes

44 m²

de 74.000^F à 105.000^F

OÙ ?

19 rue Rédika Nouméa - Magenta
Ouémo – quartier calme et serein





QUELS SERVICES ?

- des équipements adaptés : interphone, système d'appel d'urgence, ascenseur, plaque de cuisson électrique, rangements, poignées de maintien dans les salles de bains, parking
- services collectifs pour faciliter la vie des résidents : restauration, laverie, salon de coiffure et pédicure...
- des espaces de détente : salon, bibliothèque, espaces verts, salle de sport, salle d'activités avec animations quotidiennes

*loyers moyens charges comprises : redevance d'enlèvement des ordures ménagères, entretien et maintenance des parties communes. Loyers moyens constatés en 2022, susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de l'IRL (indice de révision des loyers)

LES CERISIERS BLEUS

QUELS LOGEMENTS ?

106 logements F1 ou F2 dont 26 adaptés aux personnes à mobilité réduite

F1

1 personne

Entre 32 et 36 m²

de 60.000^F à 72.000^{F*}

F2

1 à 2 personnes

Entre 44 et 49 m²

de 62.000^F à
101.000^F

OÙ ?

9 rue Lozach Nouméa - Trianon
à proximité du centre ville





QUELS SERVICES ?

- des équipements adaptés : interphone, système d'appel d'urgence, ascenseur, plaque de cuisson électrique, rangements, poignées de maintien dans les salles de bains, parking
- services collectifs pour faciliter la vie des résidents : restauration, laverie, salon de coiffure et pédicure...
- des espaces de détente : salon, bibliothèque, espaces verts, salle de sport, salle d'activités avec animations quotidiennes

*loyers moyens charges comprises : redevance d'enlèvement des ordures ménagères, entretien et maintenance des parties communes. Loyers moyens constatés en 2022, susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de l'IRL (indice de révision des loyers)

FOYER LOGEMENT N'GÉA À NOUMÉA

QUELS LOGEMENTS ?

131 logements F1 dont 40 adaptés aux personnes à mobilité réduite

F1

1 personne

Entre 20 et 25 m²

de 36.000^F à 40.000^{F*}

OÙ ?

14 rue de Gascogne – Nouméa
- Sainte Marie – quartier à proximité des commerces et du Centre Ville.



QUELS SERVICES ?

- Une résidence calme et sécurisée face à la baie de Sainte-Marie, avec des équipements adaptés : système d'appel d'urgence, plaque de cuisson électrique, rangements, poignées de maintien dans les salles de bains, parking, chauffe-eau solaire
- Des espaces de détente : salle de restauration, bibliothèque, espaces verts, espace deck extérieur, animations diverses
- Un café-causerie une fois par mois pour échanger avec la SIC
- De nombreuses animations proposées par la DPASS et l'amicale des résidents : atelier mémoire, gym douce, karaoké, cinéma, atelier cuisine...

*loyers moyens charges comprises : redevance d'enlèvement des ordures ménagères, entretien et maintenance des parties communes. Loyers moyens constatés en 2022, susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de l'IRL (indice de révision des loyers)

RÉSIDENCE SÉNIORS LE JARDIN DES SENS AU MONT-DORE

QUELS LOGEMENTS ?

70 logements F1 ou F2 dont 40 adaptés aux personnes à mobilité réduite

F1

1 personne

Entre 31 et 38 m²

de 37.000^F à 69.000^{F*}

F2

1 à 2 personnes

42 m²

de 40.000^F à 80.000^F

OÙ ?

2755 route de la Corniche - Mont-Dore
quartier calme et serein



QUELS SERVICES ?

Des logements agréables à vivre

- confort thermique : ventilation naturelle et brasseurs d'air
- terrasses et jardins privatifs
- équipements adaptés : plaque de cuisson électrique, rangements, poignées de maintien dans les salles de bains, parking, chauffe-eau solaire
- faré et salle commune animés par le CCAS de la Ville du Mont-Dore

Un cadre privilégié en pleine nature

- Vue imprenable côté mer ou montagne
- Jardins familiaux
- Parcours pédestre
- Boulodrome

*loyers moyens charges comprises : redevance d'enlèvement des ordures ménagères, entretien et maintenance des parties communes. Loyers moyens constatés en 2022, susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de l'IRL (indice de révision des loyers)



CONTACTS UTILES

Agence SIC de Magenta

41 rue du 18 juin, à l'entrée des
tours de Magenta

Tél : 444 000
senior@sic.nc

Croix-Rouge française

Les Cerisiers bleus :
28 65 73

Les Orchidées :
28 38 09

NOS PARTENAIRES

Direction de l'emploi et du logement (DEL)

Immeuble Ducos le Centre 30
route de la baie des Dames

Tél : 20 36 00
logement@province-sud.nc

Pôle gérontologique

Tél : 24 66 97
polegeronto@canl.nc

France Alzheimer

Tél : 27 40 05
francealzheimer-nc@lagoon.nc

CCAS Ville de Nouméa

Tél : 27 07 86
mairie.ccas@ville-noumea.nc

CCAS Ville du Mont-Dore

Tél : 41 03 20
ccasmairiemd@canl.nc

CCAS Ville de Dumbéa

Tél : 46 55 00
ccas@mairie-dumbea.nc



www.sic.nc

 SICNouvelleCalédonie

